



Réf : DL

Direction du Logement (DL)
12 avenue Paul DOUMER - Centre-ville
BP J3
98849 - Nouméa CEDEX

Tél. 20 42 00 – Fax 20 30 10
logement@province-sud.nc

Dépôt des dossiers :
du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30
le vendredi de 7h30 à 13h00

AIDE FINANCIÈRE, ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE À LA RENOVATION ET L'AMELIORATION DE LOGEMENTS EN PROVINCE SUD (APRAH)

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR UNE DEMANDE

INFORMATION

- L'Aide financière, administrative et technique à la rénovation de logements en province Sud s'adresse aux personnes de nationalité française ou titulaire d'un titre de séjour prévu pour résider régulièrement en Nouvelle-Calédonie (au moins un des demandeurs doit être de nationalité française).
- Le projet doit concerner la résidence principale.

DÉPÔTS DE DOSSIERS : du lundi au jeudi de 7 h 30 à 15 h 30, le vendredi de 7 h 30 à 13 h 00

LISTE DES PIÈCES

ÉTAT CIVIL

	Copie de la pièce d'identité du demandeur et éventuellement du titre de séjour prévu pour résider régulièrement en Nouvelle-Calédonie
	Justificatifs permettant d'identifier toutes les personnes composant le ménage (livret de famille, extrait de naissance)
	Justificatif de couverture sociale de l'ensemble des personnes du ménage (carte CAFAT, aide médicale)

IMPOTS

	Déclaration de ressources de l'ensemble des personnes constituant le ménage (dernière déclaration de revenus)
	Dernier avis d'imposition ou de non-imposition des personnes majeures vivant habituellement au foyer (recto verso)
	A défaut, pour les ménages ayant perçu moins d'1 million de francs CFP, une attestation de ressources. 1

SITUATION PROFESSIONNELLE/RESSOURCES/CHARGES

Si salarié	Justification des ressources des 3 derniers mois ainsi que celui de décembre de l'année précédente (fiches de paye) <input type="checkbox"/> demandeur <input type="checkbox"/> conjoint <input type="checkbox"/> autre(s) occupant(s)
Si non salarié	- justificatif des ressources des 12 derniers mois (dernière déclaration de ressources adressée à la CAFAT pour les travailleurs indépendants, justificatifs des retraites, CRS, pensions de réversion, pension militaire, accident du travail, invalidité, etc....) - pour les travailleurs indépendants, justificatif d'inscription au RIDET <input type="checkbox"/> demandeur <input type="checkbox"/> conjoint <input type="checkbox"/> autre(s) occupant(s)
	Une attestation de patrimoine des valeurs mobilières et immobilières en Nouvelle-Calédonie et hors de Nouvelle-Calédonie, du demandeur et de l'ensemble des membres du ménage 5

